



**HAL**  
open science

**Compte-rendu de l'ouvrage collectif: “ Ethique, laïcité, engagement ? Enjeux de société et formations sociales ” sous la direction de Jean Bastide, Marie-José Bernardot, Roger Bertaux et Pierre Scharf, Presses Universitaires de Nancy, 2015**

Edith Archambault

► **To cite this version:**

Edith Archambault. Compte-rendu de l'ouvrage collectif: “ Ethique, laïcité, engagement ? Enjeux de société et formations sociales ” sous la direction de Jean Bastide, Marie-José Bernardot, Roger Bertaux et Pierre Scharf, Presses Universitaires de Nancy, 2015. *Revue Internationale de l'Economie Sociale*, 2016, 95 (339), pp.113-115. halshs-01563945

**HAL Id: halshs-01563945**

**<https://shs.hal.science/halshs-01563945>**

Submitted on 18 Jul 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Compte-rendu de l'ouvrage collectif : « Ethique, laïcité, engagement ? Enjeux de société et formations sociales » sous la direction de Jean Bastide, Marie-José Bernardot, Roger Bertaux et Pierre Scharf, Presses Universitaires de Nancy, 2015**

Ce livre est issu des conférences prononcées lors des Journées du Centenaire de l'École Pratique de Service social (EPSS). Cette école, fondée en 1913 par le pasteur Paul Doumergue, est historiquement la quatrième école de formation au travail social. Sur la courte période qui a précédé la première guerre mondiale, de 1907 à 1913, quatre écoles de service social ont en effet été créées sous la forme associative, peu après la loi de 1901. Fortement inspirées par le christianisme social, en version catholique ou protestante, ces écoles ont favorisé le passage rapide et durable, selon Jean Bastide «de l'assistance sociale à l'action sociale...de la charité à la solidarité... du bénévolat à l'apprentissage d'un métier et au salariat ». En ce sens les écoles de service social, longtemps en situation de monopole pour former les travailleurs sociaux, ont largement contribué à faire passer la société française du 19<sup>ème</sup> au 20<sup>ème</sup> siècle et l'Etat leur laissera pendant plus d'un demi-siècle ce monopole. Ce n'est en effet que dans les années 1970 que seront proposés des cursus publics orientés vers les carrières sociales dans les universités, les IUT et les BTS, alors que les diplômes délivrés par les écoles privées associatives étaient reconnus par l'Etat dès 1921.

L'École Pratique de Service social a conservé en un siècle ses fortes racines protestantes, comme en témoignent les auteurs de cet ouvrage. L'EPSS a choisi de privilégier lors de son centenaire une réflexion plus tournée vers le présent et l'avenir que vers le passé et elle a choisi quatre thématiques qui constituent les quatre parties de cet ouvrage : les convictions et les valeurs engagées par les acteurs intervenant pour répondre à la question sociale de leur époque, les places respectives et les relations des acteurs du champ social (Etat et collectivités, professions, usagers), deux éléments de la question sociale d'aujourd'hui : l'habitat social et la jeunesse issues de l'immigration et enfin l'évolution des orientations de la formation des travailleurs sociaux.

La **première partie** intitulée « **Responsabilité, laïcité : une nécessaire réflexion sur les valeurs** » est aussi la plus longue et la plus originale du point de vue de l'auteur de ces lignes. Depuis ses origines, l'EPSS s'est engagée en faveur de la promotion de la classe ouvrière et de la condition féminine, s'opposant à l'attitude dominante de l'époque qui posait l'équivalence entre classes laborieuses et classes dangereuses et visait à réprimer ou à moraliser les pauvres. La question de la responsabilité est alors essentielle : les pauvres sont-ils responsables de leur situation par paresse, ivrognerie ou immobilisme ? Est-ce l'économie et la société qui prédéterminent la condition des plus pauvres et réduisent leur autonomie ? Le philosophe **Gilbert Vincent** s'interroge, à la lecture de l'œuvre de Paul Ricoeur, sur les sens et les usages de la notion polysémique de **responsabilité** : les sujets deviennent-ils patients plutôt qu'agissant ? Doit-on sous prétexte de responsabilisation imposer des charges nouvelles aux individus ? La promesse n'est-elle pas une des formes majeures de la responsabilité ? Quelle est la responsabilité des subordonnés dans une organisation hiérarchique ? La culture politique jacobine qui évite les débats contradictoires est-elle source d'irresponsabilité ? Telles sont quelques-unes des questions que ce chapitre éclaircit. Trois contrepoints à ce chapitre sont apportés de manière éclairante par le sociologue **Roger Bertaux** tout d'abord qui montre que la conception de la responsabilité fonde l'action sociale selon une logique de distance, une logique de proximité ou une logique d'implication contractuelle selon que l'on attribue la responsabilité de leur situation aux personnes en difficultés elles-mêmes, aux dysfonctionnements économiques et sociaux ou aux deux. D'où le désarroi actuel des travailleurs sociaux écartelés entre ces logiques. **Martine Trapon**,

directrice générale de l'EPSS, estime que l'individu incertain d'Ehrenberg, écrasé sous les responsabilités individuelles rend compte de cette difficulté actuelle du travail social, tandis que **Christophe Daadouch** apporte un contrepoint juridique sur responsabilité civile, responsabilité pénale et enfin responsabilité sans faute, fondement du droit public et social.

Le concept de **laïcité** est ensuite magistralement analysé dans toute sa complexité par l'historien et sociologue **Jean Baubérot** qui distingue six laïcités françaises : antireligieuse, gallicane, séparatiste stricte, séparatiste inclusive, identitaire et concordataire. Les quatre premières se sont confrontées au moment de la discussion parlementaire de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 et c'est la quatrième, la plus modérée, celle de Jaurès et de Briand, qui a été consacrée par la loi. Cependant les quatre courants laïcs ont toujours de fortes rémanences parmi nos contemporains. Quant à la laïcité identitaire plus récente, elle s'adosse à une culture chrétienne et risque de stigmatiser l'Islam. Enfin la laïcité « concordataire », un oxymore en 1905, c'est celle qui prévaut en Alsace-Moselle puisque ces départements étaient allemands à cette époque, et c'est aussi celle qui se retrouve dans de nombreux pays européens dont l'Allemagne. Ce chapitre d'une grande érudition et d'une grande finesse devrait être lu par tous ceux, enseignants ou travailleurs du secteur médico-social, qui sont confrontés quotidiennement aux difficultés du vivre ensemble. Un contrepoint très actuel par **Jean-Jacques Michel** distingue utilement entre Islam de France (conception gallicane) et Islam en France qui suppose une adaptation d'une religion universaliste aux règles et aux mœurs du pays.

La deuxième partie traite de **la place des associations et des transformations des institutions et des professions**. Elle débute par un chapitre de **Nicole Maestracci** qui se fonde sur son expérience de présidente de la FNARS pour montrer l'évolution historique des rapports entre pouvoirs publics et associations dans le champ social et médico-social, au plan de la régulation et du financement principalement, puis les enjeux les plus contemporains pour ces associations : taille critique, innovation, renouvellement des dirigeants, néolibéralisme managérial. La sociologue **Elisabeth Maurel** revient sur la confrontation historique entre action sociale et assistance et souligne l'ambiguïté des discours et des pratiques qui prônent l'universalisme et ciblent de plus en plus des dispositifs qui deviennent de ce fait stigmatisants. Les politiques d'insertion sont un bon exemple de politiques de plus en plus individualisées et ciblées en rupture avec la logique universaliste. On passe alors de l'insertion à l'activation et aux techniques de responsabilisation souvent intrusives. Enfin **Pierre Joxe** fait état de son expérience de magistrat dans les juridictions sociales françaises, appelées « justice sans palais » et critique largement l'organisation de ces juridictions en France comparée à celle d'autres pays : tribunaux des affaires sociales, justice des mineurs, commission départementales d'aide sociale, des accidents du travail et juridiction des prudhommes sont successivement passés en revue sans indulgence.

La Troisième partie est centrée sur **le territoire**, lieu central de l'intervention sociale dans les politiques publiques contemporaines. Elle se focalise sur une question sociale brûlante : **l'intégration des jeunes des quartiers**. Cette partie est introduite par un chapitre, hélas trop court, du spécialiste des politiques de la ville, **Jacques Donzelot** intitulé : De « faire du social » à « faire société ». Faire du social, c'est corriger les défauts de la société, c'est-à-dire pour le travailleur social sécuriser le revenu et diffuser des connaissances. Depuis les années 1980, faire société, c'est restaurer ou créer du lien social et de la confiance et pour le travailleur social accompagner les personnes et renforcer leur pouvoir d'agir (*empowerment*). **Thierry du Bouetiez de Kerorguen** entre dans le vif du sujet en montrant la difficile territorialisation de la politique de la ville orientée vers les jeunes des quartiers qui cumulent

les handicaps : faible qualification et chômage massif, enclavement mental et géographique, sentiment d'exclusion et de discrimination. Par ailleurs les dispositifs qui leur étaient destinés se sont bureaucratisés et ont été grignotés par les corporatismes en tout genre. Cependant les quartiers foisonnent d'initiatives et l'entrepreneuriat, dans le numérique notamment, s'y développe. L'économie sociale et solidaire, les pôles territoriaux de coopération économique, les réseaux de parrainage contribuent à vivifier les quartiers en difficulté.

La quatrième partie de l'ouvrage est plus classique pour le Centenaire d'une école de service social. Intitulée **Orientations de la formation des travailleurs sociaux**, elle débute par l'histoire de l'EPSS par **Jean Bastide** qui souligne la permanence des valeurs protestantes tout au long de cette traversée du siècle. Puis **Brigitte Wera** présente les choix stratégiques et pédagogiques qui ont conduit l'école à s'installer en Val d'Oise, au plus près des problèmes sociaux contemporains, **Noah Derfouli** expose les enjeux nationaux et européens auquel l'école est confrontée actuellement et **Pierre Gautier** les enjeux futurs.

En conclusion, cet ouvrage collectif, qui n'est pas exempt de certaines redites en raison du grand nombre des auteurs, est exceptionnel par la qualité de sa réflexion et sa hauteur de vue. On peut retenir l'importance et la cohérence de cette pensée protestante qui a toujours adhéré aux valeurs de la République dès ses origines, sans oublier son rôle essentiel pour inscrire dans la loi la liberté d'association. La pensée protestante s'incarne dans la pratique à l'EPSS, contribuant avec les autres écoles associatives et publiques à la formation des travailleurs sociaux. Rappelons que les travailleurs sociaux sont actuellement employés très majoritairement par des associations, bien plus que par des établissements publics. Qu'ils aient été formés dans une structure associative à la construction et à la mise en œuvre d'un projet n'est donc pas indifférent.

Edith Archambault